

300 MANIFESTANTS CHEZ MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

Le mouvement ne s'essouffle pas

ISABELLE PION

isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les étudiants en éducation physique de l'Université de Sherbrooke ont reconduit de justesse le boycott jusqu'à mardi, hier, en assemblée générale. Un seul vote a fait la différence.

« C'est serré, commente le président de l'Association générale des étudiants d'éducation physique (AGEEP), Alexandre Dion. Les deux opinions ont été exprimées. Je suis content parce qu'il y a eu plus de personnes qui se sont présentées qu'aux autres assemblées. À la suite du vote, notre faculté va tenir des actions de visibilité vendredi (aujourd'hui). »

Ainsi, 138 personnes ont voté pour la grève, et 137 contre. L'AGEEP regroupe environ 400 membres, en grève depuis le 21 mars.

À l'UdeS, les yeux sont rivés vers les facultés de lettres et sciences humaines, d'éducation et d'éducation physique, là où le boycott se poursuit. Les étudiants d'éducation se prononceraient de nouveau sur la reconduction de la grève, aujourd'hui. Leurs camarades de théologie et d'environnement ont opté pour un retour cette semaine.

Les actions de visibilité se sont poursuivies, hier. Environ 300 manifestants se sont rendus devant le bureau de circonscription de la députée de St-François pour rappeler au gouvernement Charest que « le mouvement ne s'essouffle pas ».

Au cours de cette manifestation dite « carnavalesque », les étudiants d'éducation, de la faculté des lettres et sciences humaines de l'UdeS, et de l'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) se sont réunis en matinée au coin des rues King Ouest et Belvédère. Le groupe s'est ensuite scindé pour emprunter trois tracés, avant de se regrouper et se rendre à la destination prévue.

Le porte-parole d'Estrie contre la hausse, Nicolas Beaudoin, se dit inquiet pour la



Environ 300 manifestants se sont rendus au bureau de la députée de St-François Monique Gagnon-Tremblay, hier. Ils ont invité le premier ministre Jean Charest à visiter des pays où l'éducation est plus accessible qu'au Québec.

démocratie au Québec. « Dans les gouvernements précédents, ils ne niaient jamais la force démocratique des étudiants. Ce qu'on observe cette année, c'est une forme de négation violente de la légitimité de ces groupes, déplore cet enseignant du Cégep de Sherbrooke (...). La démocratie, ce n'est pas juste des élections; c'est aussi le droit de se faire entendre. De moins en moins on permet à la société civile de se faire entendre. »

« À l'international, M. Charest pourrait aller voir des systèmes d'éducation qui sont accessibles comme en Finlande. La qualité de la formation et les droits de scolarité ne sont pas nécessairement liés », a fait valoir le président de l'Association générale des étudiants et des étudiants de la faculté d'éducation de l'UdeS (AGEEFÉUS), Renaud Giraldeau, en faisant allusion au passage de M. Charest au Brésil.

Aux yeux du leader étudiant, le mouvement n'est pas en train de s'essouffler, puisqu'environ 178 000 étudiants sont toujours en grève au Québec.

Par ailleurs, une vingtaine d'étudiants du Cégep de Sherbrooke se sont rendus au Collège de Valleyfield, hier matin, afin de bloquer l'entrée de l'établissement. « On a bloqué toutes les portes. Ça s'est passé dans le respect », a fait valoir une étudiante qui a préféré ne pas être identifiée. « Je pense que le conseil d'administration du Collège n'a pas respecté la démocratie. »

Le groupe sherbrookoise fait partie des centaines de manifestants qui ont bloqué les accès du Collège de Valleyfield. La direction de l'établissement a finalement annulé les cours, alors qu'elle avait ordonné aux étudiants de rentrer.

Au Cégep de Sherbrooke, la direction et le Syndicat du personnel enseignant (SPÉCS) se sont réunis, hier. « On a discuté de scénarios possibles. On va analyser des scénarios, mais on ne va pas établir un calendrier tant que la grève n'est pas terminée », indique Marie-Claude Dupuy, conseillère en communications au Cégep de Sherbrooke. Ils ont aussi abordé la question

de l'aide apportée aux étudiants, lorsque leur aide financière prendra fin.

Une activité de mobilisation

SHERBROOKE — Les activités de mobilisation des étudiants se poursuivent pour protester contre la hausse des droits de scolarité.

Aujourd'hui, entre 16 h et 18 h au Marché de la gare de Sherbrooke, des étudiants des cycles supérieurs en sciences feront une présentation vulgarisée d'un concept important dans divers domaines, dont en chimie et en physique. L'activité est organisée par le Regroupement des étudiants-chercheurs en sciences de l'UdeS (RECSUS), qui vise à mettre « en valeur l'éducation universitaire publique et accessible » et « à protester contre la hausse des droits de scolarité ».

Une pluie d'injonctions

PIERRE SAINT-ARNAUD

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Le mouvement de grève étudiante amorce une nouvelle phase alors que se multiplient les injonctions visant à assurer l'accès aux cours aux étudiants, conformément au mot d'ordre émis mercredi par la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, d'offrir des cours malgré les votes de grève.

L'offre de cours a pour effet de confirmer que les étudiants boycottent ces cours et ne sont pas véritablement en grève au sens de la loi. Dès lors, la décision de retourner en classe en devient une de nature individuelle et ne repose plus sur la décision d'une majorité.

L'Université de Montréal, dont 17 000 des 40 000 étudiants sont en grève, a obtenu hier de la Cour supérieure une injonction interdisant aux étudiants de bloquer l'accès aux terrains, pavillons et salles de cours ou de se livrer à de l'intimidation.

Du côté des tribunaux, une autre injonction a été obtenue par le Conservatoire de musique de Montréal, dont les étudiants sont en grève.

Plusieurs étudiants opposés à la grève se sont également adressés aux tribunaux pour obtenir une garantie d'accès à leurs cours, notamment à l'Université Laval et à l'Université du Québec en Outaouais.

Du côté collégial, la Fédération des cégeps du Québec (FCQ) reconnaît que le point de non-retour pour l'annulation de la session, fixé à la mi-avril, est imminent, mais la décision de recommencer ou non l'enseignement demeure délicate malgré le mot d'ordre de Québec.

Hier matin, le Collège de Valleyfield a finalement annulé les cours pour la journée après avoir annoncé, cette semaine, qu'il les reprendrait malgré le boycott décrété par des étudiants en grève.

Le directeur général du Collège, Guy Laperrière, et des élèves voulant retourner en classe ont été confrontés à des piquets de grève d'étudiants autour de l'immeuble et à des professeurs qui ne semblaient guère disposés à les franchir.

Le président de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Léo Bureau-Blouin, a promis que les étudiants se dresseraient devant chaque institution qui tenterait de suivre ce mot d'ordre là où les étudiants se sont majoritairement prononcés en faveur de la grève.

« On pense être en mesure de faire respecter les mandats de grève mais la directive de la ministre risque d'envenimer la situation, a-t-il dit. À Valleyfield, ça s'est globalement bien déroulé parce que le Collège avait invité les étudiants à ne pas franchir les piquets de grève, mais si cette situation se reproduit partout, on va vraiment se retrouver avec une crise politique majeure au Québec. Mais si c'est le jeu que veut jouer la ministre, on va se défendre. »

Marois exhorte Charest à piler sur son orgueil

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — « Moi, je dis à Jean Charest, ce soir, marchez donc un peu sur votre orgueil. Reculez, ouvrez le dialogue, discutez de tout cela avec les étudiants. Ce sont nos enfants, mais ce sont aussi notre avenir. Il me semble que le dialogue, cela devrait aller de soi de la part d'un gouvernement responsable. »

Présente à Sherbrooke hier soir pour l'investiture de Réjean Hébert dans la circonscription de Saint-François, Pauline Marois, chef du Parti québécois, a lancé un appel

au dialogue dans le bras de fer qui oppose le gouvernement de Jean Charest aux étudiants du Québec.

« Moi, je dis à

Jean Charest, ce soir,

marchez donc un peu

sur votre orgueil. »

Pauline Marois ne s'est pas privée de marteler son adversaire politique. Elle a notamment comparé « l'attitude de M. Charest selon les situations. »

« Depuis quelques années, Stephen Harper a pris de nombreuses décisions qui ont fait perdre des milliards de dollars aux Québécois : à la péréquation, dans les transferts en santé, en éducation... Pourtant, il me semble qu'on n'entend pas beaucoup le chef du Parti libéral se fâcher, affirmer qu'il va être inflexible vis-à-vis Ottawa, qu'il ne reculera pas face à Ottawa. Pourtant, face aux jeunes Québécois, c'est exactement le contraire. Intraitable, il se dresse comme un mur, littéralement, et je vous dirais que c'est ça, Jean Charest : debout, raide, face aux jeunes, mais à genoux

devant Ottawa pour défendre nos intérêts. »

La chef péquiste a de nouveau assuré que, si son parti prend le pouvoir aux prochaines élections, elle abolira la hausse de 1625 \$ du gouvernement libéral. Elle organiserait un sommet sur l'avenir du monde de l'éducation. « Nous voulons nous asseoir avec les étudiants, avec les gens du milieu de l'enseignement supérieur, avec les représentants des milieux économiques. Comment doit-on soutenir notre enseignement supérieur? Il y a peut-être des systèmes à imaginer », a lancé Mme Marois.

UN HOMME ARRÊTÉ À MONTRÉAL

Menaces contre la ministre Line Beauchamp

VINCENT LAROUCHE

MONTRÉAL — Un homme de 33 ans a été arrêté à Montréal, dans la nuit de mercredi à hier, pour avoir proféré des menaces sur l'internet contre la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, en faisant référence au conflit étudiant. La police enquête sur deux autres cas de menaces envoyées aux résidences personnelles de ministres.

Selon nos sources, les trois dossiers ouverts par la Sûreté du Québec (SQ) font clairement référence au bras de fer entre le mouvement étudiant et le gouvernement libéral sur le dégel des droits de scolarité.

On ignore toutefois si les menaces proviennent d'un déséquilibré ou de personnes sérieuses.

Le suspect arrêté a seulement été lié aux menaces sur l'internet contre Line Beauchamp, pour le moment. La SQ affirme qu'elle ne peut entrer dans les détails des propos tenus.

«L'individu a été relâché sous promesse de comparaître», a résumé la sergente Martine Isabelle, de la SQ, qui n'a pas dévoilé l'identité du suspect et de ses cibles.

La porte-parole confirme toutefois que «l'intégrité physique» de deux ministres a été menacée.

À leur maison personnelle

Par ailleurs, *La Presse* a appris que les deux autres dossiers de menaces, l'un à Montréal et l'autre sur la Rive-Sud, ont été ouverts après la découverte d'objets qui auraient été déposés aux résidences personnelles de Line Beauchamp et du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier.

Les détails filtrent au compte-gouttes sur ces événements, et le corps policier refuse de répondre aux questions en cours d'enquête ou de dévoiler le moindre élément de preuve.

Mais selon nos informations, les objets ne laisseraient «aucun doute» sur le fait qu'il s'agissait de menaces. Les enquêteurs croient savoir que ces deux dossiers sont liés entre eux.

Les policiers traitent l'affaire avec le plus grand sérieux, car ils considèrent qu'il n'est pas à la portée du premier venu de découvrir l'adresse personnelle d'un ministre.

Les attachés de presse de Jean-Marc Fournier et de Line Beauchamp ont refusé de commenter l'affaire. Ils ont demandé

aux médias de poser toute question à la Sûreté du Québec.

Récemment, dans un autre dossier, la SQ a confirmé qu'elle

faisait quelques vérifications après que le Rabbit Crew, troupe de clowns «comico-terroristes», eut diffusé une vidéo sur

l'internet adressée à la ministre Beauchamp et dans laquelle était simulé un enlèvement.

(La Presse)

La CAQ prépare l'offensive contre les commissions scolaires

GABRIELLE DUCHAINE

MONTRÉAL — Féroce adversaire des commissions scolaires, la Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault prépare son offensive. Le parti a envoyé, au cours des derniers mois, des dizaines de demandes d'accès à l'information pour tout savoir sur l'organe qu'elle souhaite abolir. Dans sa ligne de mire: budgets et notes de frais de tous genres.

«On regarde un peu partout, indique le porte-parole Jean-François Del Torchio. On veut faire un dégraissage, alors on a besoin de connaître les coûts et de ventiler les dépenses.»

Au cours des derniers mois, ce sont des dizaines et des dizaines de demandes qui ont été envoyées aux 72 commissions scolaires de la province, où l'on voit arriver avec un certain malaise toutes ces questions sur la gestion, les budgets ou les dépenses des employés.

«C'est tout à fait légitime de faire des demandes sur un service public, dit le secrétaire général de la Fédération des commissions scolaires, Bernard Tremblay. Ce qui nous inquiète, c'est quand ça prend des allures de partie de pêche parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils cherchent.»

Des critiques qui ne font ni chaud ni froid à l'équipe Legault, qui compte bien continuer de fouiller. «Personne ne pose de questions à cette entité», déplore Eric Caire, qui appuie

ouvertement l'abolition des commissions scolaires. «En attendant [qu'elles soient éliminées], c'est notre rôle de contrôleurs de l'État de nous assurer que l'argent y est géré adéquatement.»

S'il refuse de détailler les demandes qui ont été ou seront envoyées par son équipe, il avoue que la CAQ a reçu les notes de frais de tous les commissaires scolaires, dont celles de la présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane De Courcy, potentielle adversaire politique et candidate pressentie du Parti québécois dans Crémazie aux prochaines élections. Les budgets de la Fédération des commissions scolaires sont aussi sous la loupe.

M. Caire aurait même demandé personnellement à la Commission scolaire de Montréal la ventilation des dépenses du conseil des commissaires et du bureau de direction, la liste des achats informatiques faits par le conseil des commissaires depuis cinq ans et le budget des services généraux. Des requêtes semblables ont été menées ailleurs.

«C'est un peu paradoxal qu'en même temps que la CAQ nous accuse de lourdeur administrative, elle nous exige des recherches faramineuses», note Bernard Tremblay. À cela, Eric Caire répond: «Si la gestion est bien faite, les réponses devraient être faciles à trouver.» (La Presse)

CENTRE DE FOIRES DE SHERBROOKE 14 ET 15 AVRIL



SALON NATIONAL DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

■ Des milliers d'animaux : chiens, chats, reptiles, oiseaux, poissons, rongeurs, lapins...

■ Cadeau offert aux 2000 premiers visiteurs!



■ Exposition canine internationale



■ Compétition nationale d'agilité canine



■ Compétition féline internationale



SAMEDI 14 AVRIL : 10 h-21 h
DIMANCHE 15 AVRIL : 10 h-17 h
www.snac.ca



La Tribune

totaro.biz



Sherbrooke vendredi 13 avril 2012 - La Tribune

9

Que fait-on du droit des autres?

Les étudiants du Cégep de Sherbrooke ont voté mercredi pour prolonger leur boycott pour au moins un autre sept jours de classe. Il reste que ce sont seulement environ 20 % des étudiants inscrits au Cégep qui ont voté pour la grève.

Nous sommes chanceux de vivre dans une société démocratique qui respecte les droits et libertés. Je respecte donc que ces 20 % des étudiants exercent leur liberté de boycotter les classes pour une cause à laquelle ils croient.

Par contre, que fait-on du « droit » des 16 % des étudiants qui ont voté pour le retour en classe?

Peut-être revient-il à l'administration du Cégep d'assurer ce droit en reprenant les classes, et de laisser aux étudiants la liberté d'y assister ou de les boycotter. Ne serait-ce pas là un exemple d'une liberté responsable?

Nelly Khouzam
Sherbrooke

Majorité silencieuse ou absente?

La Tribune
13 avril 2012

Encore hier, un texte d'opinion qui traite du mouvement de contestation des étudiants parle de la majorité silencieuse. Selon l'auteur, cette majorité serait brimée par une minorité bruyante, semblable à des poulets qui piaillent plus fort que de paisibles tortues confinées au silence à cause de leurs attributs biologiques!

Je suis d'avis qu'il est trop facile de blâmer ceux et celles qui s'engagent dans une action citoyenne, et qui défendent un point de vue qui remet en question des décisions prises par un gouvernement qui, souvent, a lui-même été élu par une minorité.

Les étudiants du cégep viennent de prolonger le boycott de

leurs cours. Ils étaient un peu plus de 2000 à l'assemblée générale, alors que l'établissement en compte plus de 6000. Où étaient les 4000 qui ne se sont pas présentés pour participer au vote qui, si mon information est bonne, était un scrutin secret?

Pour faire valoir son point de vue, il faut être présent lorsque des décisions sont prises. Ne dit-on pas que les absents ont tort? C'est particulièrement vrai dans le contexte de la situation concernée. Donc, au lieu de parler de majorité silencieuse, parlons de majorité absente.

Bruno Landry
Sherbrooke

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abrégé les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents par :

Courriel: redaction@latribune.qc.ca

Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs
1950, rue Roy, Sherbrooke
Québec, J1K 2X8